

OUVERTURE DE POSTE
2018-02_LOI

Titre :	Moniteur camp de jour et service de garde
Service :	Loisirs, culture et vie communautaire
Statut :	Poste étudiant – période estivale
Affichage :	12 janvier au 16 mars 2018
Taux horaire :	12,06 \$

SOMMAIRE DU POSTE

Relevant du responsable camp de jour, le moniteur collabore à l'organisation des activités de camp de jour, anime les activités et prévoit le matériel nécessaire. Il encadre et supervise des groupes d'enfants âgés entre 5 et 12 ans. Il est également responsable de la sécurité de son groupe lors des activités régulières et des sorties. Le moniteur peut être occasionnellement invité à travailler sur des événements de la saison estivale, tels que : Fête nationale, cinéma en plein air, fête de quartier, etc.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Est responsable de la sécurité et du bien-être de son groupe d'enfants;
- Fait respecter les règlements et procédures en vigueur;
- Anime les activités et prévoit le matériel nécessaire;
- Participe à des formations, s'il y a lieu.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Être étudiant et avoir 16 ans et plus;
- Expérience pertinente avec les enfants;
- Faire preuve d'autonomie, sens des responsabilités et de jugement;
- Avoir une capacité à gérer des situations difficiles et à travailler en équipe;
- Avoir un certificat de secourisme (un atout) et/ou être obligatoirement disponible pour la formation en premiers soins offerte par l'employeur le 2 juin 2018;
- Être obligatoirement disponible pour la planification et la formation en animation offerte par l'employeur les 26, 27 mai ainsi que les 3, 9 et 10 juin 2018;
- Excellentes habiletés de communications et de relations interpersonnelles;
- Avoir des aptitudes en animation, dans le domaine artistique ou sportif (un atout);

- **Horaire de travail :**

Du 26 juin au 17 août : 32,5 heures par semaine durant 8 semaines, du lundi au vendredi;

- Moniteur camp de jour : 8 h 45 à 15 h 15
- Moniteur service de garde : 6 h 45 à 9 h 15 et 14 h 45 à 18 h

L'étudiant doit être en mesure de fournir une preuve de fréquentation scolaire et une copie de son certificat de secourisme, s'il y a lieu.

ENTREVUE DE GROUPE : le 28 mars 2018

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE : le 16 mars 2018, 16 h

POUR POSTULER : emplois@beloeil.ca

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.